

# MANQUE DE PERSONNEL : pas de prépension pour les profs

▶ Près de 1.000 enseignants ont introduit une demande pour le 1<sup>er</sup> septembre, mais ils ne sont que quatre fonctionnaires pour les traiter

▶ Au Service Fédéral des Pensions (SFP), il ne flotte pas encore un air de vacances, loin de là. Depuis plusieurs mois, les dossiers s'accumulent sur les bureaux. Parmi eux, près d'un millier de demandes de DPPR (système de prépension qui permet aux professeurs d'adapter leur temps de travail pendant un nombre de mois donné avant leur départ définitif à la retraite) de la part d'enseignants de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). Toutes doivent être traitées pour le 1<sup>er</sup> septembre, date de la rentrée. Problème : selon une information du SLFP-Enseignement, ils ne sont que quatre fonctionnaires pour effectuer tout ce travail, et ce n'est pas leur seule tâche.

"Les enseignants qui sont dans ce cas de figure se sentent vraiment floués. Après de longues années de travail, ils comptaient sur leur DPPR pour pouvoir souffler, mais avec ce manque de personnel au SFP, ils ne sont même plus sûrs de pouvoir bénéficier de ce à quoi ils ont

droit ! Ils dépendent totalement d'un système qui ne marche pas", déplore Masanka Tshimanga, présidente du SLFP-Enseignement. "Il faut plus de moyens humains pour aider les fonctionnaires en place !"

**AU-DELÀ DU** souci pour les enseignants concernés, cette situation pourrait aussi semer la pagaille dans les écoles. "Les directeurs se retrouvent aussi dans l'embarras. Difficile pour eux de faire leurs horaires pour la rentrée sans savoir s'ils peu-

**Le service des pensions : "Nous sommes submergés par les demandes"**

vent compter ou non sur certains de leurs enseignants. De plus, ils ne peuvent pas déclarer qu'un poste est vacant tant qu'ils n'ont pas eu la confirmation que l'enseignant sera en prépension. Ils sont donc inca-

pables d'anticiper une éventuelle perte de personnel en plein milieu d'année", poursuit M<sup>me</sup> Tshimanga.

Du côté du SFP, on admet l'existence d'un vrai manque d'effectifs. "Nous sommes submergés par les demandes des enseignants. Et comme nous entrons dans une période de vacances, nous avons décidé de donner la priorité aux demandes de pensions par rapport à celles de prépensions. Nous faisons de notre mieux dans un contexte budgétaire difficile et nous avons prévu de réorganiser nos services en octobre afin d'être plus efficaces. En attendant, nous allons essayer, dans la mesure du possible, de traiter les demandes les plus urgentes..."

**RESTE MAINTENANT** à savoir combien d'enseignants devront reprendre le travail à temps plein à la rentrée prochaine. "Ils risquent d'être nombreux", prévoit Masanka Tshimanga.

**Romain Demoustier**

“ Je n'ai plus la force de tenir 18 heures de cours par semaine”

▣ Cela fait des mois que Jacqueline est dans l'attente d'une réponse, elle ne sait toujours pas de quoi sera faite sa rentrée

Jacqueline a 57 ans et enseigne en promotion sociale dans la région liégeoise. Fatiguée par de longues décennies devant ses élèves, elle a décidé de demander une DPPR (prépension des enseignants, qui leur permettent d'avoir un horaire adapté avant de quitter définitivement la vie active) pour le 1<sup>er</sup> septembre prochain. Son objectif : pouvoir travailler à mi-temps.

**MAIS VOILÀ**, son dossier, comme c'est le cas pour beaucoup de ses confrères, est coincé au Service Fédéral des

Pensions (SFP).

“Au SFP, on m'a dit que, dans le meilleur des cas, j'aurais des nouvelles par rapport à mon dossier pour la mi-septembre. Mais cela me paraît peu probable. Du coup, il se peut que je doive reprendre le travail à temps plein, dans l'attente d'une décision de leur part...”, s'inquiète Jacqueline.

Elle ajoute : “Je n'ai vraiment plus la force d'assurer 18 heures de cours par semaine comme je le faisais avant... Et puis, que va-t-il se passer pour mes élèves ? Je ris- que de commencer l'année

avec eux et les abandonner en cours de route, ce n'est pas acceptable. Le problème se pose aussi pour le directeur de l'école dans laquelle je travaille. Il ne sait pas s'il va devoir embaucher une personne de plus ou pas, et quand il va devoir le faire... C'est un vrai casse-tête pour tout le monde !”

**JACQUELINE VA DONC** croiser les doigts pendant tout l'été et espérer que les (quelques) fonctionnaires du service des pensions aient le temps de se pencher sur son dossier.

R. D.

## Les enseignants TOUJOURS PRIVÉS de MyPension.be

▣ Les données n'ont pas encore pu être encodées par la Fédération Wallonie-Bruxelles

► L'accès au site permettant de consulter sa date de départ à la retraite est encore limité pour les enseignants de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). Cette dernière n'a en effet toujours pas encodé les données correspondant à leur carrière, alors qu'elle est obligée de le faire depuis 2011. La raison : le

manque de personnel disponible pour effectuer cette tâche.

Du côté du cabinet du ministre de la Fonction publique André Flahaut (PS), on précise qu’“actuellement, on estime que 15 à 20 % des fiches ont été encodées”. Un chiffre confirmé par le cabinet du ministre des Pensions Daniel Bacquelaine (MR)

qui précise que durant ces six derniers mois, seulement 1.000 fiches d'enseignant ont été encodées. Pour rappel, en janvier dernier, seulement 17.001 attestations électroniques concernant les enseignants de la FWB avaient été validées sur un total de 101.736 à délivrer, soit environ 16 %. Fin juin, le total

s'élève donc à 18.000 fiches...

**COMMENT EXPLIQUER** qu'en près de six mois, les choses n'aient pas avancé du tout ? "Ces derniers mois, nous avons accumulé les problèmes. Les quatre personnes chargées d'encoder les données ont dû être réquisitionnées pour une autre tâche plus urgente. Nous avons aussi dû faire face à un bug informatique...", explique le cabinet du ministre Flahaut.

Malgré tout, la Fédération Wallonie-Bruxelles semble être en passe de résoudre le problème. "Nous avons prévu dans

notre budget d'engager 49 personnes au 1<sup>er</sup> septembre pour faire ce travail. Nous estimons qu'elles seront opérationnelles le 1<sup>er</sup> janvier, car nous devons encore les former."

Car le temps presse, l'ex-ministre de l'Enseignement, Joëlle Milquet (cdH) qui avait été confrontée au problème en mars dernier, avait précisé qu'il s'agissait-là "d'une faute, une carence administrative à laquelle il convient de parer au plus pressé". Elle avait alors estimé que pas moins de 305.677 heures de travail étaient nécessaires pour encoder toutes les données. Joëlle

Milquet répondait alors au ministre fédéral des Pensions, Daniel Bacquelaine, qui s'était étonné de la situation.

**ET SI CETTE ESTIMATION** du temps de travail est correcte, il faudra encore plusieurs mois, voire plusieurs années, avant que tous les enseignants puissent consulter en ligne leur date de départ à la pension. Et ce contrairement à leurs collègues flamands, dont 99 % des fiches ont déjà été encodées dans le système par l'administration.

R. D.

## “ ” RÉACTION

**Barbara Trachte**  
DÉPUTÉE ÉCOLO  
À LA FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

### **“C'est de l'amateurisme coupable”**

*“Je suis vraiment choquée quand je vois que les fiches des enseignants n'ont toujours pas été encodées sur MyPension.be. Le système de pensions est particulièrement compliqué à comprendre pour les enseignants, et ils ne peuvent compter sur personne pour les aider à s'y retrouver. C'est de l'amateurisme coupable ! La Fédération Wallonie-Bruxelles se doit de*

*trouver une solution rapidement. En plus, quand je vois que le CDH et le PS (qui ont la majorité à la FWB, Ndlr) se permettent de critiquer les mesures prises par le MR au niveau fédéral pour les pensions alors qu'ils ne sont même pas capables d'encoder les fiches de leur propre personnel, cela me fait bien rire. J'espère que les effectifs supplémentaires qui seront engagés pourront résoudre ce problème de la façon la plus efficace possible et que les enseignants pourront enfin avoir accès aux informations auxquelles ils ont droit.”*

Interview > R. D.

## *La dernière* **HUMEUR**

*Le cercle vicieux des manques de moyens dans le service public est encore une fois mis en lumière par cette affaire de prépension. Comment un directeur d'école peut-il garantir un enseignement de qualité s'il ne peut, au moment d'effectuer les horaires du semestre ou de l'année, connaître avec certitude les effectifs dont il disposera pendant l'année scolaire ? Car ce problème de moyens au service des pensions aura comme conséquences que dans les écoles, on ne saura pas si les enseignants seront disponibles toute l'année, à temps plein ou partiellement.*

### QUAND LES PENSIONS TOUCHENT NOS ENFANTS

*Et comme l'éducation ne jouit pas de plus de largesses budgétaires, il n'y aura pas de profs en plus prévus au cas où. Cette spirale négative de l'État rappelle tristement la spirale de la pauvreté. Une dette entraînant une autre, un problème s'empilant au-dessus de l'autre. Il faudrait que le fédéral, en charge des pensions, ou que la Fédération Wallonie-Bruxelles qui s'occupe de l'enseignement, trouve une solution. Sinon, le casse-tête des directeurs d'école va être long.*

*Et en bout de course, qui va trinquer ? Les enfants qui n'auront pas les conditions idéales pour apprendre. Donc, pour régler cet imbroglio, soit on réinvestit dans le service public, soit on arrête de parler de prépension à 57 ans, mais la situation actuelle n'est pas tena-*